



Villes et mobilisations au lendemain des “ printemps arabes ”

Roman Stadnicki

► To cite this version:

Roman Stadnicki. Villes et mobilisations au lendemain des “ printemps arabes ”. L’Afrique : du Sahel et du Sahara à la Méditerranée, 2017. halshs-01916730

HAL Id: halshs-01916730

<https://shs.hal.science/halshs-01916730>

Submitted on 8 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Villes et mobilisations au lendemain des « printemps arabes »
 (paru dans A. Choplin, N. Mareï, O. Pliez (dir.), *L'Afrique : du Sahel et du Sahara à la Méditerranée*, Paris, Atlande, 2017)

Roman Stadnicki

Le mouvement de contestation populaire qui éclata le 28 octobre 2016 dans la ville d'Al-Hoceïma (région du Rif, Maroc) après la mort d'un vendeur informel, broyé dans une benne à ordures alors qu'il tentait de récupérer le produit de sa pêche confisqué par la police, fait singulièrement écho aux événements qui survinrent à Sidi Bouzid six ans plus tôt (Cf. texte Pliez, Missaoui). L'immolation par le feu d'un marchand de fruits et légumes également pourchassé par la police, dans cette petite ville du sud-tunisien, engendra en quelques semaines la vague protestataire sans précédent, dite des « printemps arabes », qui toucha cinq pays du continent africain : la Tunisie, la Libye, l'Égypte et, dans une moindre mesure, le Maroc et l'Algérie.

Al-Hoceïma s'était déjà mobilisée en 2011, notamment lors de la grande manifestation du 20 février au cours de laquelle cinq jeunes avaient trouvé la mort. La reprise de la contestation en 2016, qui déborda jusque sur la capitale, Rabat, dans laquelle plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté le 11 juin 2017 en soutien à ce mouvement baptisé *Al-Hirak* (la mouvance), pointe les limites de la réponse apportée par la monarchie en 2011 qui avait pourtant mis un terme aux manifestations. Le Roi Mohamed VI avait alors fait adopter une révision constitutionnelle accordant plus de pouvoirs au Premier ministre tout en promettant d'accélérer les projets de développement économiques et sociaux partout dans le pays. Mais, six ans plus tard, l'augmentation du chômage des jeunes et l'incapacité des institutions marocaines à canaliser les revendications de ces derniers, placent à nouveau le *Makhzen** (terme désignant l'appareil étatique marocain) dans une situation d'instabilité sociale et politique.

Trois grands enseignements peuvent être tirés des mobilisations du Rif marocain de 2016-2017 : premièrement, les « printemps arabes » ne sont pas achevés, contrairement à ce qu'ont pu laisser penser certains médias friands de raccourcis métaphoriques en évoquant l'« hiver islamiste » pour qualifier, sans suffisamment distinguer les événements entre eux, l'élection de partis politiques islamistes en Égypte et en Tunisie et l'apparition de mouvements djihadistes en Libye, en Syrie et dans le Sinaï égyptien. En outre, ces « printemps » ne sont pas non plus subitement nés en 2011 mais ils sont plutôt l'aboutissement d'une forme de « révolution silencieuse » [Bayat, 2010] qui gagne les espaces et les sociétés du monde arabe depuis la fin du vingtième siècle. Deuxièmement, le mouvement *Al-Hirak*, parti du Rif berbère isolé et en mal de perspectives, nous rappelle que les inégalités territoriales constituent un socle commun aux revendications portées par l'ensemble des mouvements survenus dans le cadre des « printemps arabes », y compris là où ces derniers ont évolué en guerre civile, à savoir en Libye, en Syrie et au Yémen [Burgat, 2016]. Troisièmement, l'opiniâtreté de la contestation d'Al-Hoceïma relie à nouveau le destin social d'une population à sa condition urbaine. Les villes – petites, moyennes ou grandes – porteront certainement longtemps en elles les effets d'une expérience mobilisatrice qui s'installe dans l'espace et le temps.

Des « printemps » persistants dans les villes secondaires

Outre la reprise des contestations à Al-Hoceïma six ans après le « mouvement du 20 février » (réplique marocaine du « printemps arabe »), de nombreuses autres villes d'Afrique du Nord ont renoué avec la mobilisation, dans une forme de continuation du processus révolutionnaire de 2011. L'Algérie, qui n'a que marginalement été touchée par le « printemps arabe » au travers de manifestations sectorielles dans plusieurs villes du pays (à l'issue desquelles le pouvoir a levé l'état d'urgence instauré depuis 1992 et concédé quelques augmentations salariales), connaît depuis début 2017 d'importantes mobilisations. La ville côtière de Béjaïa en Kabylie est ainsi le théâtre d'un mouvement de contestation lancé par des jeunes le 2 janvier 2017 et largement relayé par les réseaux sociaux, un mode opératoire désormais banal dans la région. Faisant suite à une grève des commerçants contre l'augmentation des taxes prévue par une nouvelle loi sur les finances entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017, ce mouvement s'inscrit plus largement dans un contexte d'instabilité économique liée à la chute des prix du pétrole et à l'usure d'un pouvoir n'ayant pas suffisamment anticipé cette chute. De même, les manifestations, pacifiques à ce jour mais chroniques depuis 2010, à Laghouat, une ville moyenne du sud du pays restée à l'écart des grandes dynamiques de développement, témoignent de la montée des mécontentements des jeunes habitants d'une ville qui cumule taux de chômage élevé et nombre très important de bidonvilles. Cette situation n'est pas foncièrement différente de celle de Tataouine au sud de la Tunisie, scène de protestations quotidiennes en avril 2017. Bien qu'étant le pays parmi ceux touchés par les « printemps arabes » le plus avancé dans son processus de démocratisation, la Tunisie n'est pas parvenue à résoudre tous les dysfonctionnements (chômage, intégration des régions périphériques, pratiques clientélistes, etc.) à l'origine de la chute du dictateur Ben Ali (Cf. Pliez, Missaoui). En Egypte, si la situation politique est différente car elle s'est soldée par la réinstallation d'un régime dictatorial au pouvoir après le coup d'Etat de 2013 qui destitua les Frères musulmans élus, la situation économique et sociale a également poussé des habitants de villes secondaires à rebattre le pavé. En 2016, ceux de Port-Saïd se sont soulevés contre la cherté des logements ; ceux d'Assiout, dans la vallée du Nil, contre l'augmentation du prix des produits de première nécessité. L'Egypte fait en effet face à une pénurie inédite de produits issus de l'importation, tels que le sucre, l'huile, le riz ou le lait infantile. Dans un contexte de raréfaction des ressources et des terres cultivables, le pays dépend de plus en plus des importations, qui diminuent conséquemment à la baisse des réserves financières de la Banque centrale depuis le début de la crise politique. En plus d'avoir dévalué de 40% la monnaie nationale en 2017, l'Etat égyptien, afin de répondre aux conditions émises par le FMI pour l'attribution d'un prêt de 12 milliards de dollars, a levé le niveau de subvention d'un certain nombre de produits de première nécessité, comme l'essence ou l'électricité, affectant fortement les populations les plus modestes.

Le prolongement de la révolte dans un certain nombre de villes secondaires traduit bien l'intensité de la crise urbaine au sud de la Méditerranée. Si cette dernière apparaît comme une synthèse des crises politiques et sociales qui ont engendré les soulèvements massifs dans les capitales de la région en 2011, elle est aussi largement antérieure à ces derniers. Autrement dit, les racines urbaines de ces soulèvements sont profondes. En Egypte par exemple, un faisceau de mobilisations urbaines apparut dans les années 2000 : manifestations des habitants des quartiers populaires contre les évictions forcées, *sit-in* des agriculteurs en activité sur les îles du Caire contre les projets immobiliers, grèves des *zabalîn** (ramasseurs/recycleurs) contre la privatisation de la collecte des déchets, etc. [Deboulet, Florin, 2013]. Ces mobilisations peuvent *a posteriori* être considérées comme un signe annonciateur de la

révolution de 2011. Le cas tunisien permet également de mesurer l'étendue des racines urbaines de la révolution mais aussi la progression géographique et sociale du processus de contestation. Les premières manifestations partirent du bassin minier de Gafsa en 2008, où les taux de chômage, de précarité et de corruption mettaient au jour les dérives du régime de Ben Ali. Puis, avant même l'épisode de Sidi Bouzid, les mécontentements attinrent des villes secondaires du sud de la côte, telles que Sfax, où s'exprima en 2009-2010, dans la rue et sur les réseaux sociaux, la frustration de la jeunesse de se sentir reléguée aux marges de l'Etat. Enfin, ces mécontentements culminèrent à Tunis où les étudiants et les classes moyennes prirent le relai avec l'efficacité que l'on sait.

Finalement, une lecture urbaine des changements politiques permet de replacer les soulèvements des « printemps arabes » dans un temps plus long de la montée des mécontentements liés à la condition urbaine, c'est-à-dire l'accroissement des inégalités entre les villes (capitales *versus* villes secondaires) mais aussi au sein des villes, elles-mêmes de plus en plus divisées (villes nouvelles *versus* quartiers informels). De plus, le départ des foules millionnaires des places centrales des grandes villes, par ailleurs souvent reconquises par les pouvoirs en place, ne signifie pas la fin des révoltes ; celles-ci semblent juste avoir changé d'échelle et s'être déplacées dans l'espace.

Les inégalités territoriales au centre des contestations

Si les épisodes révolutionnaires de 2011 produisirent une rupture au plan social, on ne peut en dire autant au plan de l'action publique, notamment dans sa dimension territoriale. Certains traits de l'action des gouvernements, accusés à l'époque par les révolutionnaires de favoriser les inégalités sociales et spatiales, semblent même toujours aussi prégnants. On notera d'une part l'incapacité des Etats à répondre à la demande sociale en matière de logements, de services et d'emplois, conduisant à l'explosion de l'économie et de l'urbanisation informelles (au Caire, 60% de la population urbaine vivent dans des quartiers informels appelés *ashwaiyat*). Aucune politique d'envergure n'a été adoptée par les pays de la région pour inverser la tendance. D'autre part, la libéralisation économique dans les pays du Maghreb et en Egypte s'est traduite par une politique du « laisser-faire ». L'aménagement, sur fonds privés, de nouveaux espaces économiques dans les grandes agglomérations et la création de villes nouvelles pour catégories sociales aisées ont ainsi été envisagés pour lutter contre la paupérisation de villes en proie à une très forte croissance. Les « cités du désert » qui ont émergé entre les années 1970 et 1990 en périphérie du Caire, occupent par exemple 50% du territoire urbanisé de la capitale égyptienne tandis qu'elles abritent moins de 20% de sa population [Sims, 2015]. La multiplication un peu partout en Afrique du Nord, de ces villes nouvelles [Signoles, 2017], ainsi que de centres touristiques de masse et de luxe, de zones industrielles, de technopôles, etc., n'a cependant pas permis d'endiguer les problèmes de la majorité de la population urbaine, tels que l'augmentation du chômage, la faiblesse des infrastructures scolaires et sanitaires, la pénurie de services publics, etc. Au niveau national, la concentration des investissements dans les plus grandes agglomérations et au sein de secteurs économiques très spécifiques, a également contribué à creuser les inégalités territoriales. Le modèle de développement économique et urbain, fondé en grande partie sur la capture d'une rente foncière par une oligarchie d'hommes d'affaires liés aux dirigeants des partis au pouvoir jusqu'en 2011 – et s'exprimant avec acuité dans la multiplication de « mégaprojets » entre les années 1990 et 2000 – semble être à l'origine de certaines cassures gouvernementales dans la région. Ce modèle politico-économique, qui se perpétue en dépit des soubresauts politiques,

est également à l'origine de la reprise d'un cycle régional de contestations en 2016-2017 dans des villes et territoires périphériques dont les habitants rejettent l'ostracisme du pouvoir à leur égard. La mise en avant de « stratégies de développement humain, économique et social » par les gouvernements en place, notamment pour obtenir des prêts de la part de bailleurs internationaux tels que la Banque mondiale ou le FMI, ont été sans effet sur la vie quotidienne des classes populaires. Au contraire, elles ont entraîné des réformes de privatisation de certains services publics qui leur ont été néfastes, comme dans le cas de la réforme de la collecte des déchets qui évinça des milliers de ramasseurs du circuit informel au profit d'une multinationale [Debout, Florin, 2011].

C'est paradoxalement dans le contexte général de l'aggravation des inégalités inter et intra-urbaines liées au néolibéralisme, que s'exprime aujourd'hui, et à la faveur de la dynamique révolutionnaire qui toucha la région en 2011, un certain nombre de résistances à la dégradation de la condition urbaine.

Un nouvel ordre urbain possible ?

Les épisodes révolutionnaires dans le monde arabe peuvent être considérés comme un fait urbain total, ayant eu pour théâtre les villes ; pour motivation, entre autres, les difficultés d'accès au logement et aux services urbains ; pour procédé, la réappropriation, voire la réinvention, de l'espace public urbain. Il y a par conséquent dans la politisation de certains acteurs urbains, dans le développement de certaines initiatives populaires d'accès à la ville, ou encore dans la diversification des pratiques d'indentification à l'espace, autant de signes constitutifs d'une urbanité post-révolutionnaire.

Relevons ainsi la reprise en main par des acteurs issus des sociétés civiles de la question urbaine. Nombreux sont ceux qui revendiquent aujourd'hui, souvent dans le cadre du « droit à la ville », une plus grande participation démocratique. Ce phénomène émerge certes dans le contexte d'un mouvement social mondialisé qui dépasse le cadre géographique du monde arabe et s'accompagne d'un retour en force des théories critiques sur l'urbain d'inspiration marxiste. Localement, il se traduit par l'émergence d'un activisme urbain qui considère que la révolution doit aussi s'opérer ou se continuer à l'échelle de la ville et de son aménagement. Le nombre d'organisations entrant dans le débat politique par l'urbanisme et l'architecture a donc considérablement augmenté après 2011, en Egypte, en Tunisie, mais aussi en Turquie. Elles agissent, au travers de moyens variés, en faveur de la protection des espaces publics, du patrimoine et de l'environnement, mais aussi du droit au logement, de l'accès aux transports, etc., à l'image du mouvement turc *Imece*, qui soutient les mobilisations habitantes contre les grands projets urbains stambouliotes et qui a fait parler de lui au moment des événements de la place Taksim en 2013. En Tunisie, 2013 a également vu naître les premières assises pour le droit au logement organisées par l'association *Doustourna* qui avait déjà participé à l'écriture d'un texte de constitution en août 2011 dans lequel figure une mention pour le « droit au logement ». Au Caire, huit associations se sont mobilisées pour que la nouvelle constitution de 2014 fasse également apparaître cette mention, en plus d'un article sur la nécessité d'envisager un vaste plan national de réhabilitation de l'informel. Si elles y sont bien parvenues, rien ne garantit plus aujourd'hui l'application de ces textes, étant donné l'entreprise contre-révolutionnaire mise en place par le président Sissi et prenant un tout autre chemin : restauration des pratiques libérales et hypercentralisées du régime de Moubarak, renforcement de la politique des villes nouvelles ségréguées, généralisation de l'urbanisme sécuritaire, etc. [Ben Othmane, Stadnicki, 2017].

Parallèlement à ce militantisme plus ou moins organisé, l'action locale des citoyens ordinaires montre ici et là des signes de continuité du processus révolutionnaire à l'échelle des quartiers et de la vie quotidienne. La multiplication des associations de quartiers en Tunisie est ainsi le signe d'un renouvellement en cours des modes de gestion de la vie locale [Sebastiani, Turki, 2016]. En Egypte, la multiplication des initiatives populaires (conquête des espaces publics par les vendeurs de rue, tracé par les habitants de bretelles d'accès de quartiers informels à la rocade du Caire, etc.) pose la question d'une nouvelle forme d'accès à la ville grâce aux ressources de l'informalité [Nagati, Stryker, 2013] et, plus largement, celle d'une forme nouvelle de citoyenneté urbaine aux marges de la ville et de l'Etat.

Plus généralement, c'est la transformation en profondeur du processus d'appropriation de l'espace qui interpelle. Cette transformation opère non seulement à travers l'augmentation des formes de participation à la vie locale, mais aussi par la diversification des formes de culture urbaine. La multiplication des graffitis ou encore l'apparition d'un photojournalisme urbain engagé au Caire et à Tunis en sont des exemples tout à fait évocateurs. Enfin, l'identification massive à des espaces publics tels que la place de la Casbah (Tunis), qui n'était avant 2011 qu'un lieu de défilé militaire, ou encore la place Tahrir (Le Caire), prenant la forme pendant plusieurs années d'une « micro-société utopique » [Allal, Pierret, 2013], a mis en lumière des espaces urbains désormais hautement symboliques, qui renouvellent profondément les rapports espace/société dans cette région du monde.

Allal A., Pierret T. (dir.), 2013, *Au cœur des révoltes arabes*, Paris : Armand Colin.

Bayat A., 2010, *Life as politics*, Stanford: Stanford University Press.

Ben Othmane I., Stadnicki R., 2017, « De vieilles recettes pour de nouveaux projets d'aménagement en Égypte : une contre-révolution urbaine en marche ? », *Maghreb-Machrek*, 226, pp. 11-31.

Burgat F., 2016, *Comprendre l'islam politique*, Paris : La découverte.

Deboulet A., Florin B., 2013 « Mobilisations pré-révolutionnaires au Caire : quand les habitants des quartiers populaires (se) manifestent », *Egypte Monde Arabe*, 11 (en ligne).

Debout L., Florin B., 2011, « Chiffonniers et entreprises internationales : stratégies d'adaptation des acteurs formels et informels face à la réforme de la gestion des déchets au Caire », *Egypte Monde Arabe*, 8 (en ligne).

Nagati O, Stryker B., 2013, *Archiving the city in flux. Cairo's shifting landscape since the January 25th Revolution*, Cairo: Cluster.

Sebastiani C., Turki S.-Y., 2016, « Espace (s) public(s) en Tunisie. De l'évolution des politiques aux mutations des pratiques », *Les Cahiers d'EMAM*, 28 (en ligne).

Signoles P. (dir.), « Villes nouvelles au Maghreb, Discours et réalités », *Cahiers d'EMAM*, n°29, 2017.

Sims D., 2015, *Egypt's Desert Dreams: development or disaster?*, Cairo: AUC Press.